

NEWSLETTER DE L'ASSOCIATION

A tous les parents

Semussac, le 20 septembre 2015

Nous tenons à remercier les 3 parents qui sont venus à l'assemblée générale du 18 septembre ainsi que les parents qui, même s'ils n'ont pas pu venir ce soir là, ont toujours répondu présents lors de nos manifestations (aide à la préparation, participation...) et les personnes qui nous ont aidés sans être de la commune ou sans avoir d'enfant à Semussac.

C'est pour eux, ainsi que pour les élèves de Semussac (nos enfants, mais également les vôtres), que nous sommes au regret de vous annoncer que, faute de renouvellement du bureau,

l'association de parents d'élèves Les Drôles de Semussac est dissoute.

- ☞ L'association cesse donc immédiatement toutes ses activités.
- ☞ Les manifestations qui avaient été programmées pour 2015-2016 (marché de Noël, soirée Zumba, double loto adultes et enfants (que seule l'association proposait), tombola de fin d'année, repas de fête des écoles et animation musicale, ...) ne seront pas organisées par l'association.
- ☞ Les comptes seront clôturés. L'argent - laissé pour que le nouveau bureau puisse organiser les manifestations - sera reversé aux écoles.

Depuis sa création, en juillet 2011, l'association a versé :

À la maternelle : **5 686 € + les recettes de la tombola 2015**

À l'élémentaire : **9 591 € + les recettes de la tombola 2015**

soit **15 277 €**

Faute de financement par l'association, les écoles devront donc trouver une autre solution pour financer les spectacles, les sorties scolaires, le matériel nécessaire ... (demande de participation aux parents ?).

Merci encore à nos soutiens, et bon vent !



Patricia, Sébastien, Corine, Loïc, Carole, Elodie

NEWSLETTER DE L'ASSOCIATION

A tous les parents

Semussac, le 20 septembre 2015

Nous tenons à remercier les 3 parents qui sont venus à l'assemblée générale du 18 septembre ainsi que les parents qui, même s'ils n'ont pas pu venir ce soir là, ont toujours répondu présents lors de nos manifestations (aide à la préparation, participation...) et les personnes qui nous ont aidés sans être de la commune ou sans avoir d'enfant à Semussac.

C'est pour eux, ainsi que pour les élèves de Semussac (nos enfants, mais également les vôtres), que nous sommes au regret de vous annoncer que, faute de renouvellement du bureau,

l'association de parents d'élèves Les Drôles de Semussac est dissoute.

- ☞ L'association cesse donc immédiatement toutes ses activités.
- ☞ Les manifestations qui avaient été programmées pour 2015-2016 (marché de Noël, soirée Zumba, double loto adultes et enfants (que seule l'association proposait), tombola de fin d'année, repas de fête des écoles et animation musicale, ...) ne seront pas organisées par l'association.
- ☞ Les comptes seront clôturés. L'argent - laissé pour que le nouveau bureau puisse organiser les manifestations - sera reversé aux écoles.

Depuis sa création, en juillet 2011, l'association a versé :

À la maternelle : **5 686 € + les recettes de la tombola 2015**

À l'élémentaire : **9 591 € + les recettes de la tombola 2015**

soit **15 277 €**

Faute de financement par l'association, les écoles devront donc trouver une autre solution pour financer les spectacles, les sorties scolaires, le matériel nécessaire ... (demande de participation aux parents ?).

Merci encore à nos soutiens, et bon vent !



Patricia, Sébastien, Corine, Loïc, Carole, Elodie